

 Blangy-le-Château ouest-france.fr du 25 septembre 2023 Quotidien Ouest-France du 26 septembre 2023 541 mots

# Les élèves vont apprendre les vertus de la musique

Les 22 élèves de CM1 et CM2 de l'école des Sept-Collines participent au dispositif « l'orchestre à l'école ». Ce sera l'occasion pour eux de découvrir les bienfaits du 4<sup>e</sup> art.

## L'initiative

Après l'école Le Pré-Doré de Bonneville-la-Louvet, en 2018, c'est maintenant à l'école des Sept-Collines, à Blangy-le-Château, de participer à un projet de classe orchestre. Ce projet a été lancé grâce au partenariat entre l'Éducation nationale et l'école de musique Terre d'Auge.

**« L'orchestre à l'école est un dispositif national qui permet de proposer une initiation à la pratique musicale à des enfants d'une classe complète, raconte Élisabeth Veyronnet, directrice de l'école de musique Terre d'Auge. Cela est proposé à l'initiative de la communauté de communes qui s'appuie sur son école de musique et prend en charge le financement, à savoir l'intervention du professeur et la mise à disposition des instruments. »**

Concrètement, ce dispositif permettra aux élèves de la classe CM1 et CM2 de Sandrine Montel de découvrir la musique à travers la pratique d'un instrument à cuivre : trompette, trombone ou tuba. Ce projet correspond très bien à l'enseignante puisqu'elle est musicienne et joue de la clarinette.

Cependant, pour ces écoliers et écolières, il ne sera pas question d'apprendre le sol-fège mais plutôt de vivre une expérience sensitive de la pratique musicale.

Un apprentissage « en deux temps »

Pour ce faire, toute l'année, tous les mardis, Mickaël Jacques, professeur de cuivres, viendra à l'école pour apprendre aux élèves à jouer de leur instrument mais aussi ensemble. **« L'apprentissage se fera en deux temps. Le premier temps se fait par pu-**

**pitre selon les instruments et le deuxième temps en ensemble, en orchestre, poursuit Élisabeth Veyronnet. Chaque élève aura à disposition son instrument qu'il pourra même emporter chez lui durant les vacances scolaires. »**

De nombreuses vertus

Le choix des instruments n'a pas été effectué de façon anodine. Lors de sa première visite à l'école, le 12 septembre, Mickaël Jacques a fait essayer à chaque élève la trompette, le trombone et le tuba afin de lui attribuer celui qui lui correspondait le mieux. Le professeur de musique qui joue de ces trois instruments viendra tous les mardis de l'année dans cette école, pour travailler avec les apprentis musiciens.

Le choix de cet établissement n'était pas, lui non plus, anodin. « **Cette école a été choisie notamment pour des raisons d'effectifs et de niveau de classe. Nous essayons aussi de prioriser les écoles les plus éloignées des offres culturelles et d'aller dans le monde rural** », explique Thomas Le Renard, conseiller pédagogique en éducation musicale auprès de l'Éducation nationale.

Ce dispositif permet non seulement aux enfants de découvrir la musique mais il est aussi plein de vertus pour les élèves. « **Le dispositif leur permet de développer des compétences musicales, mais aussi au niveau du parcours citoyen. Ils apprennent ainsi à mener un projet collectif, à s'écouter, à travailler en groupe mais aussi à prendre confiance en eux. Cela a en plus des bienfaits sur le climat de classe** », précise Sylvie Nicolle, conseillère pédagogique de la circonscription Lisieux Nord.



Ce projet musical a été présenté à David Pottier, vice-président en charge de l'enfance et de l'éducation, Anne-Marie Samson, en charge de la culture, Martine Duperray, adjointe au maire, et Isabelle Pivert, conseillère municipale. Ouest-France